

Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes



Bulletin municipal

L'ÉCHO

SEPTEMBRE 2017
Numéro 9

MOT DU MAIRE

Une bonne nouvelle, Jocelyn Régis, attaché politique du bureau du député Pierre Michel Auger nous a annoncé que la municipalité aura une subvention de 40 000\$ pour réparer le rang St-Joseph Est. Chaque année, on mettait un peu d'argent dans le rang et c'était toujours à recommencer, avec cette subvention nous allons pouvoir réparer la route plus adéquatement.

Sébastien Carpentier s'installe dans le parc industriel, il a commencé la construction de son garage. Sébastien a ouvert une compagnie de location de conteneurs, nous sommes heureux qu'il ait choisi notre parc et ce sera une belle installation.



Photo: Jean-Claude Milot

Du côté domiciliaire, nous aurons la construction de trois nouvelles maisons sur la route 359, soit le 3e rang. J'ai discuté avec Mario Massicotte pour voir un plan qui faciliterait la construction domiciliaire dans la zone blanche.

Nous travaillons présentement à planifier le projet d'égout pour 2018. Nous avons commandé à un bureau d'ingénieur des plans correctifs à apporter pour corriger notre réseau d'égout pour nous permettre de prioriser nos travaux.

N'oubliez pas le méchoui à la fin du mois soit le 23 septembre à 17h30 organisé par Daniel André Thibeault et le comité des Loisirs et Social. Et en passant, pour Daniel s'est sa dernière participation comme conseiller municipal. Il a été une bonne personne dévouée et toujours à nous présenter des projets, venez le remercier en participant au méchoui.

Jean-Claude Milot, maire



Dans ce numéro

2017, Année d'élection municipale.....	2
Candidat.....	3
Droit de vote	3
Avis public d'élection	
Avis public de révision	
Avis public RÔLE d'évaluation foncières 2016-2017-2018	
Avis public droit de signer une demande de référendum	
Drainage des conduites..	4
À vos marteaux !	4
Invitation	5
Ma bibliothèque.....	5
Divers communiqués.....	5
TAC	6
CAB	6
Cours de danse.....	6
Divers communiqués.....	6
Vente de garage	7
TAC	7
Divers communiqué	7
Services et activités	8

NOUVELLES MUNICIPALES



PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

Madame, Monsieur,

L'ensemble des municipalités du Québec tiendra le 5 novembre prochain des élections municipales.

Si vous souhaitez vous impliquer dans notre municipalité et participer à la prise de décision, il vous sera possible cette année de poser votre candidature lors de ces élections. Vous pouvez postuler à un des postes suivants : Maire ou 1 des 6 postes de conseillers.

Les déclarations de candidature seront reçues au bureau municipal durant les heures d'ouverture du 22 septembre au 5 octobre ainsi que le 6 octobre 2017 entre 9h et 16h30.

Le Directeur général des Élections du Québec met à la disposition de la population du Québec plusieurs informations pour les personnes désirant poser leur candidature. Vous pouvez consulter le site internet du DGEQ www.electionsquebec.qc.ca ou visitez le www.presentezvous.gouv.qc.ca.

De plus, il y aura révision de la liste électorale par la commission de révision le 17 octobre entre 19h à 22h et le 24 octobre entre 14h30 et 17h30. Vous trouverez tous les détails sur l'avis public de la révision de la liste électorale.

Vous trouverez également dans les pages qui suivent l'Avis public d'élection (SM-1), ainsi que l'Avis public de la révision de la liste électorale municipale (SM 15).

Vous trouverez également un aide-mémoire pour les critères à respecter pour se présenter comme candidat ainsi que les critères à respecter pour avoir le droit de vote.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions,

Au plaisir de vous rencontrer,

Tania Imhof, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Présidente d'élection



NOUVELLES MUNICIPALES



CANDIDATS

CANDIDAT

ÊTRE MAJEUR LE JOUR DU SCRUTIN (5 NOVEMBRE 2017)

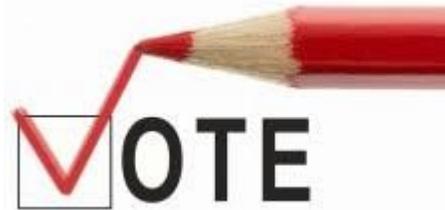
CITOYEN CANADIEN (AU 1 SEPTEMBRE 2017)

N'EST PAS PRIVÉ DE SES DROITS ÉLECTORAUX (AU 1 SEPTEMBRE 2017) (SOUS CURATELLE OU COUPABLE DE FRAUDE ÉLECTORALE)

ET

RÉSIDER DE FAÇON CONTINUE OU NON SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DEPUIS AU MOINS 12 MOIS (AU 1 SEPTEMBRE 2017)

- ⇒ ÊTRE DOMICILIÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ
- ⇒ ÊTRE PROPRIÉTAIRE D'UN IMMEUBLE OU OCCUPANT D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE SITUÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ ET Y RÉSIDER DE FAÇON CONTINUE OU NON
- ⇒ ÊTRE COPROPRIÉTAIRE INDIVIS D'UN IMMEUBLE OU COOCCUPANT D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE SITUÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ ET Y RÉSIDER DE FAÇON CONTINUE OU NON ET AVOIR TRANSMIS UNE PROCURATION



DROIT DE

⇒ **ÊTRE UN ÉLECTEUR OU ÉLECTRICE DE LA MUNICIPALITÉ**

ÊTRE MAJEUR LE JOUR DU SCRUTIN (5 NOVEMBRE 2017)

CITOYEN CANADIEN (AU 1 SEPTEMBRE 2017)

N'EST PAS PRIVÉ DE SES DROITS ÉLECTORAUX

(AU 1 SEPTEMBRE 2017) (SOUS CURATELLE OU COUPABLE DE FRAUDE ÉLECTORALE)

ET

DOMICILIÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ ET AU QUÉBEC DEPUIS AU MOINS 6 MOIS (AU 1 SEPTEMBRE 2017)

OU

PROPRIÉTAIRE D'UN IMMEUBLE OU OCCUPANT D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE DEPUIS AU MOINS 12 MOIS (AU 1 SEPTEMBRE 2017)

⇒ **ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE**

⇒ **AVOIR EN MAIN UNE PIÈCE D'IDENTITÉ**



NOUVELLES MUNICIPALES

DRAINAGE DES CONDUITES D'AQUEDUC

L'inspecteur municipal procèdera au drainage des conduites d'aqueduc de la municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes au début d'octobre.

Le travail s'effectuera de nuit et durant ces manœuvres, il se pourrait que des particules de rouille ou des résidus en suspension se détachent et circulent dans le réseau d'aqueduc. **L'usage de l'eau de consommation n'est pas proscrit. Toutefois, les citoyens devront faire preuve de vigilance dans leur consommation d'eau potable et se montrer compréhensifs.** Lorsque l'opération est terminée, il est recommandé de laisser couler l'eau des robinets pendant quinze (15) minutes. Ce programme de rinçage ne contient aucun produit chimique et ne comporte aucun risque pour la santé, ce qui en fait un procédé efficace et écologique.

**Sylvain Brien, inspecteur municipal
819-696-7490**

À VOS MARTEAUX... AVEC UN PERMIS !

La saison automnale est arrivée. Les projets de rénovation, de construction et de démolition sont souvent au rendez-vous avant que l'hiver arrive. **Nous désirons vous informer qu'il est nécessaire, en vertu de la réglementation en matière d'urbanisme et d'environnement, d'obtenir un permis avant de débiter des travaux de construction, rénovation ou démolition.**



Vous devez téléphoner au bureau de la MRC des Chenaux au **Service d'urbanisme** pour formuler votre demande. Ce service est offert en vertu d'une entente par laquelle la municipalité régionale de comté se voit déléguer la compétence en cette matière. Selon la nature de vos travaux, **il faut prévoir un délai de 30 jours pour l'émission du votre permis.**

De plus, pour la **mise aux normes de votre installation septique** vous devez **consulter un technologue** pour faire préparer votre étude de caractérisation, **contacter le service d'urbanisme** à la MRC des Chenaux pour formuler votre demande de permis (des délais sont à prévoir), **prendre et payer votre permis** lors de son émission à la municipalité, **contacter un entrepreneur** pour l'exécution des travaux, **photographier la fosse septique, le champs d'épuration et une vue d'ensemble avec la maison** avant que le tout soit recouvert de terre et nous **faire parvenir les photos et la facture de l'entrepreneur** à la municipalité par courrier ou par courriel : municipalite@stlucdevincennes.com

**MRC des Chenaux, Service d'urbanisme
819 840-0704, Nathalie Douville au poste 2204 et Francis Dubreuil au poste 2212**



INVITATION

Invitation journée développement des communautés, citoyens et élus

Le comité des élus de la municipalité vous lance une invitation de pair avec le comité de développement social (CDS) des Chenaux à une activité spéciale ayant pour thématique : les réussites de développement des communautés entre autres par la collaboration entre les citoyens et les élus d'une communauté. Billet au coût de 15\$. Cette journée aura lieu le 6 octobre 2017 à l'École Le Tremplin (100 Rivière-à-veillet, Saint-Geneviève) à 9h30.

De plus, le CDS offre gracieusement 2 billets à offrir à deux de nos citoyens qui viendront s'inscrire au 600 rue de l'Église avant le 28 septembre prochain et la directrice générale madame Tania Imhof fera le tirage desdits billets parmi les noms reçus.

Au plaisir de vous voir!

MA BIBLIOTHÈQUE, MA FIERTÉ !

La municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes offre à sa population un service de bibliothèque publique et son fonctionnement repose sur la contribution essentielle de neuf (9) bénévoles.

Madame **Colette Normandin**, responsable, voit au bon fonctionnement de la bibliothèque incluant la réception et l'expédition des volumes. Un service de commande spéciale de livres est fait auprès du Réseau Bilbio du Québec.

Les bénévoles vous accueillent les **mardis** de chaque semaine entre **19 h et 20 h 30** ainsi que les **mercredis** voici quelques dates **les 11 octobre et 1er novembre** de **9 h 30 à 11 h**.

DES SERVICES EN LIGNES - GRATUITÉS POUR LES USAGERS

- ⇒ Prêt entre bibliothèques
- ⇒ ZPORTAL, votre portail de prêt entre bibliothèques.
- ⇒ ZPORTAL permet d'emprunter un titre dont votre bibliothèque ne possède pas l'exemplaire et le recevoir dans un délai moyen de 8 jours.

Pour l'utiliser, il suffit de posséder votre NIP BIBLIO. Faites-en la demande à votre bibliothèque. C'est GRATUIT!

VISITEZ LE SITE : <http://www.mabibliotheque.ca/centre-du-quebec-de-lanaudiere-et-de-la-mauricie/fr/index.aspx>

VIE-ACTIVE

Dès le **mercredi 25 octobre à 9 h 30** sera le début de cette activité à la salle Beaudoin de l'Édifice municipal.

Soyez actif !

Information:
Françoise Asselin
819 295-3514



POPOTE ROULANTE

L'équipe de la **popote roulante** est à la recherche de **bénévoles disponibles quelques heures par mois. Soit pour faire la cuisine, la livraison des repas.** Pour le maintien de ce service à domicile de repas, il est nécessaire de bénéficier de l'implication de nouveaux bénévoles.

Merci à l'avance!

Le service sera de retour à la fin septembre.

Aussi, si vous souhaitez bénéficier de ce service, n'hésitez pas à contacter la responsable.

Informations:
Huguette M. Dubois
819 295-3407

DIVERS COMMUNIQUÉS



LE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF GRATUIT POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Transport adapté et collectif des Chenaux, offrira le transport adapté et collectif **gratuitement** pour les élections municipales aux dates suivantes :

- Dimanche le **29 octobre** pour le **vote par anticipation**
- Dimanche le **5 novembre** pour la **journée des élections**

Il faut réserver votre place, le mercredi de la semaine précédant le vote avant 14h.

Pour les **organismes** qui désirent avoir plus de renseignements sur nos services, vous pouvez téléphoner et Victor Rousseau Trépanier qui se fera un plaisir de vous donner l'information.

Transport adapté et collectif des Chenaux : 819-840-0968 poste 1



Pour les personnes et familles ayant un faible revenu, le Centre d'action bénévole de la Moraine offre la possibilité de faire la demande pour un panier de Noël.

Ce service est offert aux personnes et familles résidant sur le territoire desservi, soit St-Narcisse, St-Luc-de-Vincennes, St-Stanislas et St-Maurice. Les inscriptions débutent le mardi 10 octobre et se terminent le vendredi 10 novembre 2017.

Si vous désirez en faire la demande, ou pour vérifier votre éligibilité ou pour toute autre information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418-328-8600.

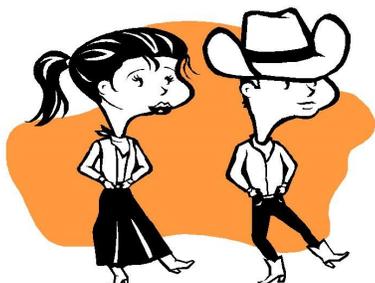
COURS DE DANSE COUNTRY

Cours de danse country pour débutants et/ou intermédiaire

À SUIVRE DANS LE PROCHAIN BULLETIN L'ÉCHO

Date: À DÉTERMINER
Heure: À DÉTERMINER
Lieu: Centre Georges-Sévigny

Informations et inscriptions :
Françoise Asselin
819 295-3514



RAPPEL- BIBLIOTHÈQUE

Rappel aux personnes inscrites pour l'activité de crochet soit l'atelier de création avec madame Stéphanie Miller. Soyez présentes le 30 septembre à 13h.

CARTES 500

Venez nous voir tous les lundis de 13h à 15h à partir du 11 septembre au 11 décembre à la Salle Beau-doin. Sauf pour un mardi seulement soit le 26 septembre.

Information:
Claudette Beau-doin
819 295-3462

RAMASSAGE DES CANETTES

Samedi le 21 octobre en avant-midi il y aura cueillette de canettes par les bénévoles du comité des Loisirs et Social.

Les sous amassés serviront à bonifier les activités offertes par l'organisme.

*Merci à l'avance pour
votre générosité !*

Informations :

M. Daniel An-
dré Thibeault
819 295-3314



DIVERS COMMUNIQUÉS

VENTE DE GARAGE / NOUVELLE DATE



COMITÉ DES LOISIRS

Samedi le 7 octobre

De 9h00 à 16h00

Dans le stationnement du Centre Georges-Sévigny (à l'intérieur si mauvais temps).

Tables disponibles au coût de 10 \$

Tout l'argent amassé sera versé au Comité des Loisirs, pour aider à financer d'éventuelles activités pour nos jeunes.

Louez une table dès maintenant, en contactant

Mme Françoise Asselin au 819 295-3514

ou par courriel maritoise@hotmail.com et

M. Daniel André Thibeault au 819 295-3314 ou par courriel

daniel_andre_thibeault@yahoo.com

Parlez-en à votre famille et vos amis !
Profitez de cette activité pour venir échanger avec les personnes impliquées au Comité des Loisirs et Social



LICENCE POUR LES CHIENS

Tout propriétaire pour une nouvelle inscription ou tout locataire qui possède un chien à Saint-Luc-de-Vincennes ou qui en a la garde doit détenir une **licence de chien**, pour l'année 2017 et la licence est valide du 1er janvier au 31 décembre. **Présentez-vous à nos bureaux pour faire l'inscription de votre animal.** Cela est la responsabilité du gardien du chien de procéder à son enregistrement.

Un tarif de 10 \$ est imposé pour chaque chien. Le tarif pour un chenil est de 75 \$.



COMITÉ DES LOISIRS

Invitation

Le comité des Loisirs et Social est à la recherche de personnes intéressées qui aimeraient s'impliquer pour faire avancer différentes activités et ou projets.

Informations :

Simon Beaudoin, président
819 609-5291

M. Daniel André Thibeault
819 295-3314



Transport

ADAPTÉ & COLLECTIF
des Chenaux



Desjardins

Caisse du Sud Des Chenaux

En collaboration avec la Caisse Desjardins de Mékinac-Des Chenaux, un service de transport vous est offert tous les mercredis aux deux semaines depuis le 18 mai 2016

⇒ Trajet 1 Saint-Luc-de-Vincennes vers la Caisse de Champlain

⇒ Trajet 2 Saint-Prosper vers la Caisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade

Il est possible d'arrêter en chemin, si besoin (dépanneur, pharmacie) pour ensuite retourner à votre domicile.

Les coûts sont entièrement assumés par Desjardins

RÉSERVEZ votre place 24 HEURES à l'AVANCE

Coordonnées - 819-840 0968 poste 1

Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes

600, rue de l'Église
Saint-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0
Téléphone & télécopie : 819 295-3782
municipalite@stlucdevincennes.com
Site Internet : www.stlucdevincennes.com

HEURES D'OUVERTURE

**8 h 30 à 12 h et 12 h 30 à 16 h
du lundi au vendredi**

Bibliothèque municipale : 819 295-3608
Salle communautaire : 819 295-3608
Urgence-Environnement : 1-866-694-5454
Urgence-Sécurité civile : 1-866-776-8345
Services d'ambulancier et d'incendie : 911
Sûreté du Québec : 310-4141
CLSC Sainte-Geneviève: 1-855-537-5530

Le Conseil municipal

Le maire :

Jean-Claude Milot 819 371--8645

Les conseillers :

Françoise Asselin 819 295-3514

Nicole Grenon 819 295-3660

Jacques Lefebvre 819 295-3242

Frédéric Morissette 819 295-3522

Robert Normandin 819 295-3607

Daniel André Thibeault 819 295-3314

**La prochaine séance ordinaire
Lundi le 2 octobre 2017 à 20 h**

SERVICES ET ACTIVITÉS

Inspecteur municipal

si urgence : 819 696-7490

MRC des Chenaux

Service de l'Aménagement et de l'Urbanisme

Inspecteur en bâtiment, Francis Dubreuil poste 2212
et *Nathalie Douville* poste 2204
819 840-0704
info@mrcdeschenaux.ca

Bibliothèque municipale

Responsable, Colette Normandin
819 295-3608
biblio097@reseaubibliocqlm.qc.ca

Comité des Loisirs et Social St-Luc-de-Vincennes

Président, *Simon Beaudoin*
819 609-5291 loisirstluc@outlook.com

Club de l'Âge d'Or

Présidente, *Denise Thibeault*
819 295-3293

Popote roulante

Responsable, *Huguette M. Dubois*
819 295-3407

Société d'histoire

Responsable, *Denise Thibeault*
819 295-3293

Les membres du conseil de la Fabrique

Président, *Jacques Lefebvre*
819 295-3242

Secrétaire : *Huguette Massicotte*

Marguillers : *Céline Caron, Claudette Beaudoin, Gérard Dufresne, Robert Dufresne, Diane Germain et Jacques Lefebvre.*

Secrétaire trésorière : *Dany Brouillette*
Pour la joindre le lundi et mercredi de 9h à 12 h
et 13h30 à 16h, au 418 362-2616

Baptême, mariage, funérailles, sépulture

Lise Loranger 819 295-3060

**Pour obtenir de l'information sur l'un ou l'autre des comités, communiquez
directement avec le responsable de chaque comité.**

